

Les chambres de commerce plaident pour le développement de l'apprentissage dans les lycées professionnels

Près de 38.000 apprentis effectuent actuellement leur scolarité dans un lycée professionnel. Un nombre insuffisant, selon l'ACFCI. Le gouvernement reste prudent car le sujet est sensible politiquement.

Pour augmenter les effectifs en formation en alternance, il faut trois ingrédients. Le premier est d'avoir suffisamment de jeunes prêts à se lancer. Le deuxième est d'avoir assez d'entreprises décidées à jouer le jeu. Le troisième est de trouver locaux et enseignants pour assurer les cours. De ce dernier volet, il a été assez peu question jusqu'à présent. C'est pourtant une question clef... et délicate à laquelle devra aussi répondre le gouvernement s'il veut dopper l'alternance.

L'objectif affiché est en effet d'arriver à 800.000 jeunes se retrouvant concomitamment en formation en alternance sur l'année 2015. Si l'on ne rogne pas sur la durée des contrats, pour atteindre ce niveau, il faudrait que cette année-là quelque 580.000 jeunes entrent en apprentissage ou en professionnalisation. Soit 135.000 de plus que cette année (lire ci-dessus).

La manne du grand emprunt

La difficulté est que « *le dispositif est saturé* », explique Jean-François Bernardin, qui présidait jusqu'à présent l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (il passe la main, aujourd'hui même, à André Marcon). Le grand



NICOLAS TAVERNIER/REA

Pour Jean-François Bernardin, président sortant de l'assemblée des CCI, le dispositif actuel des CFA est « saturé ».

emprunt devrait contribuer à résoudre la dimension purement matérielle de l'équation. Il est prévu 500 millions d'euros d'investissements pour financer une cinquantaine de projets de « *modernisation et extension de l'appareil de formation* » (centres de formation des apprentis ou organismes privés pour les contrats de professionnalisation) en tablant sur un effet de levier grâce à des partenariats. Mais outre que ces derniers restent à construire, en particulier avec les régions, cela ne suffira pas au regard de l'ampleur de l'effort attendu.

Partenariats encore marginaux

« *Si on veut plus d'apprentis, il faut plus de places dans les centres de formation des apprentis et nous n'avons pas les moyens de prendre le risque financier* », affirme Jean-François Bernardin. Pour les chambres de commerce, qui gèrent une partie des CFA, « *une des clefs du problème pourrait être la transformation d'une partie des lycées professionnels en CFA* ». Jean-François Bernardin estime cela d'autant plus justifié que « *beaucoup de lycées professionnels ont été rénovés par les conseils régionaux, qui financent en partie les CFA* ».

Développer l'apprentissage dans les lycées professionnels, le sujet n'est pas totalement nouveau. La mise en place de sections d'apprentissage dans ces lycées est déjà autorisée par la loi. S'ils restent aujourd'hui marginaux, des partenariats existent déjà. Le nombre de

jeunes apprentis dans des établissements publics était de 37.772 en 2009, dernière année connue. C'est le double du chiffre de 2002. Mais cela représente moins de 10 % du total des apprentis la même année et 5 % du nombre total de lycéens professionnels.

Changer d'échelle revêtirait une dimension éminemment politique. Le sujet est sensible à deux niveaux.

« Une des clefs du problème pourrait être la transformation d'une partie des lycées professionnels en CFA. »

JEAN-FRANÇOIS BERNARDIN,
PRÉSIDENT SORTANT DE L'ACFCI

D'abord parce qu'il touche à la nature même de la relation entre l'Éducation nationale et les entreprises, une question sur laquelle les syndicats d'enseignants, en particulier, sont très pointilleux. Ensuite parce qu'il implique d'associer les régions, puisque toute création de CFA, fût-ce par un établissement public, doit faire l'objet d'une convention avec elle. Au gouvernement, on fait donc preuve d'une extrême prudence : pas question de donner le sentiment d'avoir tranché le dossier avant même de l'avoir ouvert.

L. DE C. ET I. F.